



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-64_2020-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°64

DATE DE LA CONVOCATION 26/11/2020	L'an deux mille vingt Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq minutes
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 26/11/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 9 Absent(s) : 2 Votants : 10	Étaient présents : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT. Absent représenté : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT) Absent : Monsieur Sylvain GUICHARD Secrétaire de séance : Monsieur Alain PIGEONNIER Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°64 OBJET : Droit de préemption, parcelle B449 – 3 rue des Bons Garçons	Vu la délibération 13 /2020 attribuant les délégations données au Maire. Considérant que le droit de préemption urbain doit être soumis au vote du Conseil Municipal. Vu la demande en date du 18/11/2020 par laquelle le cabinet Mateu, Sanchez et Tassel, Notaires associés à Magny-en-Vexin demande la déclaration d’intention d’aliéner pour la vente du terrain sis 3 rue des Bons Garçons, cadastré section B 449. Vu le délai de décision devant être pris suivant les deux mois de la demande. Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : Adoption à l’unanimité de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle B 449.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





CACHET MAIRIE



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 10/12/2020

Reçu en préfecture le 10/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-64_2020-DE

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Liberté • Égalité • **Fraternité**



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY EN VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

